Sapin conseille aux entreprises de ne pas trop augmenter les salaires

18/12/2014 à 6h14

Face à des entrepreneurs étrangers et au patron du Medef, il a appelé les entreprises à la modération salariale pour préserver leurs marges.

Le ministre des Finances Michel Sapin a appelé, ce mercredi, les chefs d'entreprise à ne pas faire évoluer les salaires trop rapidement afin de préserver leurs marges. "*Les marges ne se calculent pas seulement avec les prélèvements, il peut aussi y avoir des évolutions sur les salaires*", a-t-il déclaré devant des responsables de groupes étrangers et le président de l'organisation patronale Medef, Pierre Gattaz.